



Berne, le 4 mars 2020

## Rapport annuel de la Conférence des villes en matière culturelle CVC 2019

### 1. Nouveau membre et changement de personnel

Au début de l'année, trois nouvelles villes sont venues rejoindre la CVC: les villes de Schaffhouse et de Wil, de Suisse orientale, ainsi que la ville de Meyrin, de Suisse romande. La CVC compte donc désormais 31 villes membres. Dans plusieurs villes, il y a par ailleurs eu des changements de personnel. En janvier, Marie Neumann a quitté la Ville de Vevey. C'est Cécile Roten qui a repris la direction du Département de la culture à sa place. Patrice Neuenschwander, qui était depuis de nombreuses années délégué à la culture de la Ville de Neuchâtel et membre du comité de la CVC, est parti à la retraite au début de l'été. On n'a pas tardé à savoir qui allait prendre sa succession: Gaëlle Métrailler, jusqu'ici déléguée à la culture de la Ville de Sion, a quitté ce poste pour venir prendre ses nouvelles fonctions le 1<sup>er</sup> août à Neuchâtel. Elle a été elle-même remplacée en octobre par David La Sala. À l'été, Christel Lovis a quitté la Ville de Delémont. C'est Jérôme Monnerat qui a été nommé directeur du tout nouveau Service de la culture, des sports et des écoles de Delémont. Il a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### 2. Comité et secrétariat

À compter de début 2019, Cyril Tissot a repris la présidence de la CVC avec Marianne Flubacher comme vice-présidente. Suite à son départ à la retraite, Patrice Neuenschwander a démissionné du comité fin mars. La conférence des délégués a choisi pour lui succéder au sein du comité le chef du Service de la culture de la Ville de Lausanne, Michael Kinzer. Début 2020, le comité se compose donc des personnes suivantes: Cyril Tissot (La Chaux-de-Fonds), président, Marianne Flubacher (Thoune), vice-présidente, Barbara Affolter (Saint-Gall), Carine Bachmann (Genève), Peter Haerle (Zurich), Michael Kinzer (Lausanne), Nicole Kurmann (Winterthour) ainsi que Martin Tschirren, directeur suppléant de l'Union des villes suisses (avec une voix consultative). Durant l'année sous revue, l'organe s'est réuni au total cinq fois.

À l'été, Martin Tschirren a annoncé sa démission en tant que directeur suppléant de l'Union des villes suisses (UVS). L'UVS est représentée avec un siège sans droit de vote au sein du comité de la CVC, qui est devenue en 2010 une section de l'Union des villes suisses. À compter de 2020, ce siège sera occupé par Renate Amstutz, directrice de l'Union des villes suisses.

Le secrétariat a été dirigé par Karin Christen. Elle a été assistée dans cette tâche par Susanne Gasser (finances) et Maja Münstermann (administration).



### 3. Conférences des délégués

Fin mars, les délégués se sont réunis dans les locaux de l'église évangélique-méthodiste du centre de Berne pour la conférence de printemps. Ils ont entre autres profité de cette occasion pour fixer le thème de la Conférence des autorités 2020 et ont approuvé la proposition du comité consistant à réaliser comme base pour le dossier prioritaire de la conférence d'automne une enquête parmi les membres sur le thème de «la bonne gouvernance dans le domaine de la promotion culturelle». D'autre part, les délégués se sont fait informer sur le projet NEXPO des dix plus grandes villes et sur la «Capitale culturelle suisse». L'après-midi, un long échange a eu lieu avec Isabelle Chassot sur le Message culture 2021-2024.

À l'automne, Rosie Bitterli a invité les délégués à Lucerne. La conférence s'est tenue au centre culturel Südpol et à l'école de musique de la Ville de Lucerne, qui est domiciliée dans le même bâtiment. Les délégués ont débattu de différentes questions ayant trait à «la bonne gouvernance dans le domaine de la promotion culturelle» sur la base des résultats de l'enquête de la CVC. Le premier jour de la conférence a été clos par une visite du Neubad, affectation transitoire d'une ancienne piscine couverte dédiée à des activités créatives et culturelles, ainsi que par un souper dans l'atelier de l'artiste lucernoise Ursula Stalder. C'est dans ce cadre que les délégués ont fait leurs adieux à Martin Tschirren : le président y a rendu hommage à sa grande implication au service de la CVC et l'en a remercié.

### 4. Ateliers à l'étranger

Les trois ateliers que la CVC gère au Caire, à Gênes et à Buenos Aires jouissent toujours d'une grande popularité. Et sachant qu'au cours des dernières années, la CVC a accueilli en son sein cinq nouvelles villes, les délégués ont décidé en novembre 2018 d'ouvrir un atelier supplémentaire à Belgrade. Ce projet s'est concrétisé lors de l'année sous revue. La CVC a conclu un contrat de collaboration avec l'association «Atelier Belgrad» créée en 2016 par le couple d'artistes serbo-suisse Corina Schwingruber Ilić et Nikola Ilić. L'association a cherché à Belgrade des locaux adaptés, qu'elle a rénovés et aménagés. Les premiers appels à candidatures ont pu se faire dès l'été 2019. Le 1<sup>er</sup> avril 2020, deux créateurs artistiques des villes de Schaffhouse et de Saint-Gall entameront leur séjour de quatre mois dans la capitale serbe.

Les trois ateliers actuels sont toujours placés sous la responsabilité de Christof Stillhard (le Caire), Gaëlle Métrailler (Gênes) ainsi que Jacqueline Falk (Buenos Aires). L'administration de l'atelier à l'étranger est dirigée par Maja Münstermann (organisation) et Susanne Gasser (finances).

#### **Ateliers au Caire (Égypte)**

La situation politique au Caire continue d'être tendue, avec d'une part de la surveillance et de l'arbitraire du côté des autorités, et de l'autre de la peur et de la résignation au sein de la population. La bailleuse de l'appartement de ville est décédée au début de l'année. Les demandes de nouveau bail de location de la part de la CVC ont échoué. De toute évidence, une tierce personne était intéressée par l'appartement et a utilisé la police pour servir ses fins personnelles. Ainsi, les autorités ont soudain déclaré que les hommes et les femmes n'étaient pas autorisés dans le même appartement et que les étrangers ne pouvaient habiter aussi près du palais de justice. Lorsque les personnes de contact



égyptiennes de la CVC ont été menacées sur place d'être convoquées et arrêtées par la police si l'appartement n'était pas vidé, la CVC a abandonné l'appartement, et les artistes se sont repliés sur les ateliers de l'île. Bien que la personne responsable sur place, Sara El Gabi, ait entrepris de grands efforts pour trouver un nouvel appartement en ville, il a fallu plus de six mois avant que le bail pour le nouvel appartement du quartier de Garden City puisse être signé en octobre.

En raison de cette situation de logement, 2019 a été une année très intense avec des besoins particulièrement élevés en termes de communication avec les artistes. Tous n'ont en effet pas fait preuve de compréhension face à la situation difficile. À titre de remplacement de l'appartement manquant, la CVC a pris en charge les frais de quelques nuitées dans des pensions du centre-ville.

La bourse versée par la CVC s'élève à 3'000 fr. par séjour et celle des villes à 6'000 fr. En 2018, les artistes suivants étaient au Caire:

- Héloïse Marcacci (danse), Neuchâtel
- Beat Belser (photographie), St-Gall
- Jean-Christophe Huguenin (plastique), Lausanne
- Alizé Rose-May Monod (arts visuels), Berne
- Antonia Bisig (arts visuels, Performance), Zoug
- Sonja Kacem (arts visuels), Genève

#### **Ateliers à Gênes (Italie)**

Les ateliers de la CVC, situés à proximité de la gare Brignole de Gênes, sont très appréciés par les artistes. L'année 2019 a été marquée par l'élaboration, la négociation et la signature d'un nouveau contrat de location. Ce dernier, daté du 23.04.2019, prolonge la relation contractuelle entre la CVC (locataire) et l'Association Unione Elvetica (bailleur) jusqu'au 31 mai 2023.

Suite à l'effondrement du viaduc Morandi (14.08.2018), le trafic reste compliqué dans la ville ; cette catastrophe a aussi retardé des changements de mobiliers prévus dans nos ateliers.

La CVC ne verse aucune bourse, cela étant de compétence des villes membres (chacune versant 4'500 fr.). Les personnes suivantes ont séjourné à Gênes pendant un trimestre :

- Fabian Saurer (littérature), Thoun
- Miguel Menezes (arts visuels), Lausanne
- Catherine Louis (arts visuels), La Chaux-de-Fonds
- Fredi Buchli (arts visuels), Frauenfeld
- Raynal Colin (plastique, performance), Neuchâtel
- Shannon Zwicker (arts visuels), Lucerne
- Gil Pellaton (arts visuels), Bienne

#### **Ateliers à Buenos Aires (Argentine)**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la CVC gère trois ateliers pour artistes dans le quartier de La Boca à Buenos Aires. Grâce à l'engagement des deux responsables Gian Paolo Minelli et Regula Nigg, cet immeuble, connu sous le surnom de «Casa Suiza», est perçu comme une institution culturelle à La



Boca. La «Casa Suiza» s'est mise en réseau avec d'autres institutions de La Boca, qui coordonnent conjointement avec elle des activités et des visites. Chaque semestre, une brève exposition est organisée avec vernissage et programme d'accompagnement dans des lieux différents avec les boursières et boursiers. En outre, Gian Paolo Minelli et Regula Nigg s'efforcent de faire aussi connaître les ateliers en Suisse et cherchent à collaborer avec des institutions suisses comme Pro Helvetia: Madeleine Schuppli, la future directrice du département Visual Arts de Pro Helvetia, a ainsi rendu visite à la Casa Suiza.

Du fait du vaste espace mis à disposition, les ateliers sont très appréciés des boursières et boursiers. La réhabilitation de la maison avance progressivement: fin 2019, l'un des balcons a été restauré, les autres balcons devraient l'être en 2020.

La collaboration avec l'Ambassade de Suisse reste toujours bonne. En janvier, l'ambassade a organisé son traditionnel dîner, auquel elle invite à chaque fois des personnes de la scène culturelle argentine.

La CVC verse une bourse de 2'000 fr. aux artistes pour un séjour de six mois, la bourse des villes s'élève quant à elle à 8'000 fr. Les artistes suivants ont pu profiter d'un séjour d'un semestre ainsi que d'une contribution aux frais liés au coût de la vie:

- David Nägeli (Musique, multimedia), Frauenfeld
- Mélanie Gobet (Danse, performance), Fribourg
- Ursula Hildebrand (Théâtre, littérature) Lucerne
- Sandro Pianetti (Arts visuels), Lugano
- Salomé Kiner (Journalisme), Vevey
- Samuele Vesuvio Wiedmer (Arts visuels), Berthoud

## **5. Représentation de la CVC dans des groupes de travail et des organes**

Des membres de la CVC sont délégués dans les groupes de travail et organes suivants:

- Forum « Culture et économie »: Jacqueline Falk et Lorenzo Sganzini (depuis octobre 2018 : Natacha Roos)
- Dialogue culturel national, voir point 6. Dialogue culturel national

La directrice a représenté la CVC à la séance plénière de la CDAC de fin juin à Berne et de novembre à Sion.

## **6. Délégation au Dialogue culturel national**

En 2019, conformément au principe de rotation, la présidence du Dialogue culturel national est revenue aux villes. Les deux séances du niveau technique ont donc eu lieu à l'Union des villes suisses et celles du niveau politique comme d'habitude à la Maison de Wattewille.



Un groupe de travail composé de représentantes et représentants de la Confédération, des cantons, des villes et communes s'était entretenu l'année dernière des processus et procédures du Dialogue culturel national et avait élaboré des propositions de modifications. Suite à cela, le niveau technique s'est réuni en février, pour la première fois en petit comité. La Confédération, les cantons, les villes et communes étaient chacun uniquement représentés par trois personnes. Ont pris part à cette réunion pour les villes le président et la vice-présidente de la CVC, Cyril Tissot et Marianne Flubacher, ainsi que la secrétaire. Les participants ont été unanimes à trouver que ce «rapetissement» était favorable à la culture de débat. Concrètement, on a discuté le traitement du thème «gages des artistes» dans le cadre du DCN. Par ailleurs, de premiers échanges ont eu lieu sur le nouveau programme de travail du DCN à partir de 2021. On s'est mis d'accord sur le fait que chacun des trois échelons élaborerait des propositions de thèmes. D'autre part, le niveau technique a pris connaissance des informations provenant des groupes de travail et a approuvé les jalons pour 2019/2020 à l'intention du niveau politique.

À l'automne, l'Office fédéral de la culture a donné des informations au niveau technique et au niveau politique sur les résultats de la consultation sur le Message culture ainsi que sur la suite du calendrier de cet objet. Par ailleurs, les recommandations élaborées par le GT Danse sur la base du Panorama ont été présentées lors de la séance du 25 novembre à titre de première information au niveau politique, qui a également accueilli favorablement le bilan des groupes de travail.

Au niveau politique, les villes étaient représentées par Sami Kanaan, syndic de Genève, Corine Mauch, maire de Zurich, et Anders Stokholm, maire de Frauenfeld, ainsi que par la présidence de la CVC et le secrétariat.

La CVC était représentée par les personnes suivantes dans les groupes de travail du Dialogue culturel national:

- |  |  |
|--|--|
| - Participation culturelle                     | Marianne Flubacher (Thoune), Peter Haerle (Zurich)             |
| - Politique des musées                         | Carine Bachmann (Genève), Nicole Kurmann (Winterhour)          |
| - Patrimoine culturel et monuments historiques | Pierre Tourvielle de Labrouche (Genève)                        |
| - Promotion de la danse                        | Kristin Schmidt (Saint-Gall), Cyril Tissot (La Chaux-de-Fonds) |
| - Sécurité sociale des acteurs culturels       | Michael Kinzer (Lausanne), Philipp Kuhn (Zurich)               |

## 7. Message culture 2021-2024

Le 29 mai, le Conseil fédéral a ouvert la consultation sur le Message culture 2021-2024. Les délégués à la culture ont dans un premier temps pu prendre position de manière informelle sur le projet. Début juillet, un groupe de travail s'est réuni, dont faisaient partie Cyril Tissot, Marianne Flubacher, Franziska Burkhardt et Michel Vust ainsi que Martin Tschirren et Karin Christen. On y a débattu des aspects centraux aux yeux de la CVC ainsi que des remarques et suggestions des délégués. Sur cette base, le secrétariat a rédigé un projet de prise de position de la CVC et de l'UVS, sur laquelle les membres de la CVC ont ensuite pu se positionner. La version consolidée de la prise de position a été approuvée le



18 septembre par le comité avec des modifications mineures et déposée auprès de l'Office fédéral de la culture.

Dans leur prise de position, la CVC et l'UVS se félicitaient de la poursuite de l'actuelle politique culturelle de la Confédération et se sont déclarées heureuses que la prochaine période de financement prévoie davantage de fonds que jusqu'ici, ce qui permet ponctuellement de développer certaines mesures. La CVC et l'UVS attendent de la Confédération qu'elle finance systématiquement l'intégralité de ses instruments de promotion. La CVC aurait souhaité une stratégie plus claire pour le patrimoine culturel – car de l'avis des villes, il s'agit là d'une tâche fondamentale de la Confédération.

Parallèlement au Message culture, l'Office fédéral de la culture a également réalisé une audition informelle sur la stratégie interdépartementale de promotion de la culture du bâti. La CVC s'est exprimée sur le sujet – ici aussi avec l'Union des villes suisses – et s'est félicitée dans sa prise de position de l'importance que la Confédération accorde à ce thème central aux yeux des villes.

## **8. Finances**

Avec 217 808.29 francs de dépenses et 277 500.00 francs de recettes, les comptes annuels 2019 se soldent par un bénéfice de 59 691.71 francs. Fin 2019, le capital propre de la CVC est donc en augmentation et atteint 202 732.09 francs. La révision des comptes a été effectuée le 6 février 2020 par Blaser Treuhand Bern, l'organe de révision de l'Union des villes suisses.